

PROCES VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire
21 juin 2008
SARREBOURG

Clubs Présents :

ALGRANGE, AMNEVILLE 7, AS DEUX VALLES, BAR LE DUC ASPTT, BOUSSE/LUTTANGE/RURANGE, BOUZONVILLE, BOUXIERES/MALZEVILLE, CARLING, CLERMONT, CLEURIE HB, COMMERCY HBC, CONFLANS HBC, CONTREXEVILLE, COURCELLES CHAUSSY HB, CREHANGE FAULQUEMONT ES, CUSTINES, DIEULOUARD ESS, DOMBASLE SH, EPINAL ASPTT, ETAIN RAS, FALCK, FLAVIGNY/FLEVILLE/RICHARDMENIL, FLORANGE, FOLSCHVILLER, FORBACH, GERARDMER HB, GUENANGE, HAGONDANGE, HETTANGE GRANDE, HOMBURG HAUT, HOMECOURT, JARVILLE, KANFEN, LEXY HBC, LIVERDUN, LONGUYON ES, LONGWY US, LUNEVILLE SC, MARLY, MAXEVILLE, METZ BORNLY, METZ MAGNY, METZ METROPOLE HB, MIRECOURT HBC, MONTIGNY HB, MONTMEDY HBC, MONT SAINT MARTIN, NANCY SLUC, NANCY VANDOEUVRE ASPTT, NEUFCHATEAU HBC, NEUVES MAISONS AL, PAGNY AS, PONT A MOUSSON SC, PORCELETTE, RAMBERVILLERS SL, REHON, REVIGNY SUR ORNAIN, RODEMACK O, ROMBAS HBC, SARRALBE, SARREBOURG HBC, SMEC METZ F, SMEPS 54 HB, SAINT AVOLD, SAINT DIE, SAINT MIHIEL HBC, SAINT NICOLAS DE PORT HB, SAINTE MARGUERITE, TOUL HBC, TRONVILLE, THIONVILLE, VALLEE HAUTE MOSELLE, VARANGEVILLE, VARENNES, VAUBECOURT MJ, VIGNEULLES, VILLERS HBC, VILLERUPT HC, VOID VACON LAS, YUTZ ESC.

Nombre de voix : 312 (sur 411 possibles)

Nombre de clubs : 81 (sur 113)

1) Le Président de la LLHB ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire Elective à 09h40

Un représentant des jeunes dirigeants du club de SARREBOURG adresse un message de bienvenue à l'ensemble des personnes présentes ;

Allocution de Monsieur Philippe GREGOIRE, Président du comité de Moselle de handball ;

Allocution (avant les élections) de Monsieur WILHEM, Adjoint au Maire de la ville de SARREBOURG, chargé des Sports et de la Jeunesse.

2) Modalités de vote

Il est demandé aux représentants de se prononcer sur le vote à main levée pendant l'Assemblée Générale, à l'exception des élections.

Le vote à main levée est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

3) Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de VOID VACON en juin 2007

Il est demandé aux clubs s'ils ont des questions quant au PV de l'Assemblée Générale 2007 et de se prononcer sur son adoption.

Le PV est **adopté** à l'unanimité.

4) Adoption du Rapport Moral du Secrétaire Général et adoption des rapports des commissions

➤ Il est demandé l'accord pour un vote commun pour l'ensemble des rapports du Secrétaire Général et des commissions à l'exception du rapport financier, l'ensemble des pièces ayant été fourni par avance aux clubs lorrains.

Cette modalité est **adoptée** à l'unanimité des membres présents.

➤ Il est demandé si des questions particulières sont exprimées.
Aucune question n'est posée.

➤ Il est demandé de se prononcer sur l'ensemble des rapports.

L'ensemble est **adopté** à l'unanimité des représentants.

5) Rapport de Monsieur Fabien BARET, expert comptable de la LLHB

Il annonce un résultat négatif de l'exercice 2007 de 93 399,03 €. Ceci est dû à l'ensemble des actions, voté lors du précédent budget prévisionnel, et réalisé pour le projet périphérique lorrain et par l'organisation de la Coupe de la LNH à Metz, car sans ces actions le résultat de l'exercice aurait été excédentaire d'environ 24 000 €.

Il ajoute également que ce résultat négatif peut être absorbé sans aucun risque, car la ligue possède des actifs suffisants.

Il conclut en stipulant que la situation financière de la Ligue Lorraine de Handball est saine.

Jean-Marie NOËL prend alors la parole pour rappeler l'ensemble des actions qui a généré ce résultat et que toutes les opérations ont été menées au profit du handball lorrain et de ses clubs.

A une question concernant « les charges constatées d'avance » qui minorent le passif, il est expliqué que ces « charges » concernent des achats de matériel qui n'a pas été distribué durant la saison 2007, mais qui le sera au cours de la saison 2008, ou exceptionnellement la saison suivante, venant ainsi en déduction des charges programmées.

6) Quitus au trésorier pour sa gestion

Dans leur rapport lu par Monsieur BIGEL, les vérificateurs aux comptes demandent à l'Assemblée Générale de donner quitus au trésorier de la Ligue pour sa gestion.

Le compte de résultats et le bilan financier sont **adoptés** avec 0 voix contre, 5 abstentions et 307 pour par les représentants des clubs.

L'Assemblée Générale **donne quitus au trésorier** pour sa gestion financière de l'année 2007.

7) Désignation des vérificateurs aux comptes

Messieurs BIGEL Claude (PONT A MOUSSON), MARTIN Serge (DOMBASLE) et MAUROUARD Yvan sont **élus** à l'unanimité des membres présents comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2008, Monsieur MAUROUARD étant vérificateur suppléant.

8) Election du nouveau Conseil d'Administration

➤ Début des opérations électorales à 10h05

Lucien GASTALDELLO, Président du CROS de Lorraine et Président de la commission de surveillance des opérations électorales, explique comment va se dérouler le scrutin.

Ensuite il demande parmi l'assemblée 9 personnes volontaires pour assurer le dépouillement.

Les clubs sont appelés un à un pour déposer leurs bulletins de vote et signer les feuillets d'émargement.

Les scrutateurs se retirent ensuite pour effectuer le dépouillement

➤ Résultats du 1^{er} tour à 12h30

Monsieur GASTALDELLO proclame les résultats du 1^{er} tour.

Sur 312 voix, il y a 8 bulletins nuls, et deux blancs, ce qui fait 302 bulletins exprimés.

Tous les membres étant élus à la majorité absolue (plus de 152 voix) il n'y aura pas de second tour.

NOM	VOIX	RESULTAT
------------	-------------	-----------------

Collège médical		
WEIZMAN Thierry	297	Elu

Collège féminin		
BELLEVILLE Christine	280	Elue
DHARREVILLE Brigitte	293	Elue
HANTZ Michelle	279	Elue
HENRY Chantal	281	Elue
JEANNIN Jocelyne	302	Elue
RONGET Yhane	287	Elue

Collège général		
BOMPARD Claude	173	Elu
BOURZEIX Claude	164	Non élu
BRAUX Joël	161	Non élu
BZRUSTOWICZ Robert	225	Elu
CONVARD Michel	196	Elu
DERATTE Hervé	197	Elu
DUFLOT Pascal	158	Non élu
FERSING François	151	Non élu
FUND Lionel	120	Non élu
GREGOIRE Philippe	104	Non élu
GRISVARD Joël	256	Elu
HANTZ Daniel	109	Non élu
HARAUPT Daniel	229	Elu
HEYMES Gilbert	154	Non élu
JACQUOT Louis	206	Elu
JOFFIN Michel	181	Elu
KELLER Denis	166	Non élu
KELLER Michel	64	Non élu
KRAMER Patrick	188	Elu
LEGAY Jean-Claude	173	Elu
LEIDWANGER Stéphane	185	Elu
LOSTETTER Christian	224	Elu
MAUROUARD Yvan	121	Non élu
MORLET Thierry	193	Elu
MORY Gérard	223	Elu
NOEL Jean-Marie	256	Elu
REINHARDT Christian	202	Elu
RETOURNARD Alain	247	Elu
STEFANIAK Marian	149	Non élu
STOCK Alain	52	Non élu
TEDESCO Marcel	204	Elu
TEITGEN Christian	181	Elu
THEVENY Dominique	203	Elu
ZANCHETTA Patrick	173	Elu

➤ **Election du Président de la Ligue Lorraine de Handball à 14h10**

Après la pause de midi le CA dernièrement élu se réunit pour désigner un Président de ligue.

Sur 28 membres que compte le CA, 5 sont absents et excusés.

Les candidats à la Présidence sont :

- ✓ Jean-Marie NOËL, Président sortant ;
- ✓ Michel JOFFIN, candidat déclaré au cours de ce CA.

Les résultats sont :

- ✓ 2 voix pour Michel JOFFIN ;
- ✓ 20 voix pour Jean-Marie NOËL ;
- ✓ 1 abstention.

Monsieur Jean-Marie NOËL est élu Président de la Ligue Lorraine de Handball.

9) Présentation des projets des commissions

➤ **Projet de la CRA**

Denis KELLER n'ayant pas été réélu, Jean-Marie NOËL prend la parole pour présenter le projet initié par la CRA en relation avec la commission technique.

Ce projet met en avant un travail de formation, au profit des jeunes arbitres en liaison avec les CDA et les filières sportives partenaires (UNSS etc.), au profit des arbitres départementaux pour les faire progresser et changer de grade, et au profit des arbitres actuels en améliorant leurs acquis par de la formation continue.

A une question de Serge KINNE qui demande s'il est cohérent de présenter un projet initié par un administrateur qui vient d'être désavoué, le Président répond qu'effectivement cela peut paraître anormal, mais qu'il faut bien continuer d'avancer et de fonctionner en dépit des résultats électoraux.

Il précise que le projet de revalorisation des indemnités d'arbitrage sera débattu au cours de la présentation des nouveaux tarifs.

➤ **Projet de la COC**

Jean-Claude LEGAY exprime ses difficultés à mettre en place des poules définitives en raison des appels ayant eu lieu suite aux décisions prises par la commission ayant en charge la CMCD régionale.

Il précise que des changements pourront encore intervenir.

- **En masculin :**

Pour la poule de « Prénationale », il est envisagé de faire passer la poule à 14 équipes au lieu de 13, ce qui ne pénalisera aucun club actuellement et permet « d'adoucir » les descentes de 3 clubs de N3 en championnat régional.

A la question de savoir si la poule restera à 14 équipes ou si elle reviendra à 13, Jean-Claude LEGAY répond que cela n'a pas encore été pensé !

Marcel TEDESCO demande à ce que l'on écrive sur le compte rendu que, ce que l'on décidera à la prochaine Assemblée Générale (en 2009), soit applicable dès la nouvelle saison.

Il lui est répondu qu'éventuellement, une AG extraordinaire sera convoquée avant la fin de la saison prochaine afin de fournir des projets cohérents, car il ne s'agit pas de pénaliser les clubs en faisant appliquer une décision qui pourrait être contraire aux règles établies ; il faut que les championnats soient faits en accord avec les clubs et surtout avec l'objectif de faire progresser le niveau de jeu.

Soumis aux votes, le projet de modifier la poule de Prénationale est **accepté** par 0 voix contre et 8 abstentions et 304 pour.

En « Excellence », on reste sur le principe de 2 poules de 14 avec 13 équipes (ou moins en fonction des dossiers en cours) avec la montée éventuelle de seconds de poules « Honneur » car deux 1ers ne peuvent pas accéder au niveau supérieur.

A la question de savoir si le fait de créer des poules impaires a eu un impact sur l'arbitrage, il est répondu que l'on n'a pas eu de résultat précis sur cela.

En « Honneur » on reste avec des poules de 12, avec, en fonction des réclamations, 10, 11 ou 12 équipes.

- **En féminin :**

En « Prénationale » 12 clubs compte tenu du forfait de l'équipe du club de l'ASC 2 Vallées et de l'arrêt de la section féminine par l'Asptt Nancy, le Smec féminin étant maintenu. Les votes sont : 6 voix contre, 0 abstention et 306 pour.

En « Excellence », 2 poules de 12 équipes.

- **En jeunes :**

Le championnat « Elite » étendu aux moins de 14, moins de 16 et moins de 18 ans masculins et féminines.

Inscription et engagement aux comités avec copie à la ligue qui organisera et gèrera ces championnats en prenant une participation financière sur l'engagement réglé aux comités.

Une fois l'engagement validé par l'ETR et la COC, les clubs seront réunis pour définir les modalités de jeu.

Les championnats « Honneur » seront intégralement gérés en direct par les comités.

Les commencements des championnats jeunes sont programmés pour début octobre.

- **La Coupe de Lorraine :**

Comme toujours, l'engagement est obligatoire et la participation facultative.

A la remarque concernant les tours de Coupe en période de congés scolaires qui posent des problèmes de disponibilité, il est signalé que si les tours sont effectivement programmés dans les dates libres, les clubs peuvent toujours, par entente, organiser leur rencontre avant la date initialement prévue, même en semaine.

➤ **Projet de commission technique**

Sylvain BROSSE prend la parole pour parler de l'augmentation qualitative des championnats « jeunes » :

Il faut faire évoluer les jeunes joueurs au niveau qui est le leur, donc se donner les moyens en terme d'entraînements, de déplacement etc.

La détection actuelle n'est pas assez performante, car il y a encore des « potentiels » qui ne sont pas vus, soit parce que les clubs ne connaissent pas les critères du « potentiel », soit parce qu'ils ne font pas l'effort pour présenter leurs jeunes et restent « frileux » dans leur engagement.

Il a donc été décidé de sectoriser la Lorraine, à chaque secteur sera impliqué un responsable technique qui aura en charge la détection des meilleurs « potentiels ».

Sylvain rappelle ensuite que la **formation de cadre dispensée par la ligue lorraine est gratuite**, seule une caution est demandée (pour garantir l'assiduité du cadre en formation).

Enfin il indique qu'une modification des diplômes et brevets interviendra en 2010, qu'une équivalence avec les brevets fédéraux est prévue et donc qu'en conséquence la formation fédérale sera plus encadrée et plus rigoureuse.

10) Tarifs de la saison 2008/2009 et budget prévisionnel 2008

➤ Les tarifs de la CRA

Les augmentations de tarifs proposées par la CRA ont été étalées sur plusieurs années sur demande du BD.

A une réflexion des arbitres qui s'étonnent de cet étalement, exposant leurs arguments sur la nécessité des arbitres et du coût des carburants, le Président de la ligue répond que les propositions faites ce jour ont été validées par le BD (qui avait reçu mandat du CA pour ce faire) et acceptées par la CRA.

Il précise que l'augmentation du carburant est la même pour tous et que l'effort doit être supporté par tous de manière équitable, une simulation ayant montré que l'augmentation du coût pour un club est très significative (environ 300 € sur un an). Il rappelle également que ces propositions de tarifs sont liées à un engagement de la part de la CRA à une attention particulière aux désignations et aux devoirs des arbitres.

Il s'en suit un long échange entre les différentes parties prenantes, l'ancien Président de la CRA rappelant que tout ce qui est actuellement en vigueur a été accepté par les différentes AG de la ligue.

➤ Les tarifs appliqués par la LLHB

Jean-Marie NOËL présente les nouveaux tarifs qui sont proposés (affiliation, licences, mutations, championnats etc.), et explique les différentes augmentations demandées.

La ligue s'est engagée à fournir **gratuitement** des services aux clubs, comme les stages des équipes de ligue, les formations d'entraîneurs, le DFE ... et compte encore élargir sa gamme de services. Ces prestations, dont certaines sont déjà assurées, ont un coût non négligeable, en particulier en personnel qu'il faut bien rétribuer.

L'ensemble des tarifs proposés (CRA et ligue) est **adopté** avec 11 voix contre, 16 abstentions et 285 pour.

➤ Le budget prévisionnel

Présenté par Gérard MORY, le budget prévisionnel est **agréé** à l'unanimité.

11) Les vœux des clubs

Claude BOMPARD fait part des différents vœux des clubs en expliquant pourquoi certains ne peuvent pas être retenus ou acceptés, soit parce qu'ils sont contraires aux lois, soit parce qu'ils induisent des retards préjudiciables au bon fonctionnement des championnats.

Quand aux autres vœux (désignation d'arbitrage et critères géographiques), ils seront pris en compte par les commissions compétentes.

12) Présentation des projets ligue

Jean-Marie NOËL et Claude BOMPARD prennent la parole pour exprimer tous les projets actuellement en cours, restructuration de la ligue, réorganisation des commissions, refonte des règlements concernant les compétitions et la CMCD.

Tout cela va de pair avec une proposition de modification des Statuts et du Règlement Intérieur de la ligue.

Il est précisé qu'une AG extraordinaire (ou faire une AG ordinaire plus précocement) peut-être convoquée avant la fin des championnats pour pouvoir mettre en œuvre dès la saison suivante les modifications acceptées.

13) Remise des récompenses

Louis JACQUOT préside à la remise des récompenses par les personnalités aux récipiendaires.

14) Conclusion de l'Assemblée Générale à 17h00

- Discours de Monsieur MARTY Député-maire de la ville de SARREBOURG ;
- Allocution de Monsieur Georges FORMAT représentant la FFHB ;
- Discours de Monsieur GASTALDELLO Président du CROS de Lorraine ;
- Allocution de Monsieur Yvon LAURANS représentant la DRDJS ;
- Jean-Marie NOEL, remercie les membres de l'Assemblée Générale, les diverses personnalités présentes ainsi que le club de SARREBOURG et ses jeunes dirigeants pour leur organisation et clôture l'Assemblée Générale.

15) La mairie et le club de SARREBOURG offrent le verre de l'amitié aux clubs présents

Jean-Marie NOEL
Président

Claude BOMPARD
Secrétaire Général